

BUREAU DE LA REDACTION
à La Haye, Lager Nieuwstraat,
derrière le Prinsgracht, No 10.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire,
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être
envoyés à la direction franco de port.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
La Haye. Provinces.
pour un an 26 fl. 30 fl.
six mois 14 fl. 15 fl.
trois mois 7 fl. 8 fl.
PAIX DES INSERTIONS.
Les premières 5 lignes à 1.50 timbre
complètes et 40 cts. par ligne en sus.

LA HAYE, 17 Octobre.

La paix de la Suisse est gravement compromise; que l'émute
de Genève resté victorieuse, et l'on en ressentira bientôt les con-
séquences dans la confédération entière, car la politique radi-
cale ne tardera pas à donner le brassard fédéral aux corps-
armés, et à couvrir du masque d'une légalité trompeuse ses
empiétements sur le droit des cantons qui ne lui sont pas
reconnus. On verra alors les deux confessions et les deux partis
qui divisent la Suisse se lancer les uns contre les autres dans
une guerre dont les conséquences seront la ruine de la patrie
suissonne. Le parti radical, qui a si longtemps fait fi de la loi
et des formes qu'elle consacre, paraît y tenir beaucoup, lors-
qu'il s'agit, non pas de maintenir le règne du droit, et de tenir
la main aux garanties légitimes, mais de violer à son profit les
droits les plus manifestes.

Aussi a-t-il cherché à égaler dans ces derniers temps l'opi-
nion publique sur la légitimité des actes des pouvoirs consti-
tués et à confondre à dessein leur forme avec leur substance.
On est parvenu à faire considérer à beaucoup de gens comme
légal tout ce qui est fait par un pouvoir légal; comme si un
acte contraire à la justice cessait de l'être parce qu'il n'est pas
le fait d'un particulier, mais d'une autorité.

Lorsque le radicalisme est en minorité, il ne professe pas ces
doctrines, car il conteste aux autorités même le droit de faire
les actes les plus légitimes, et refuse de se soumettre aux ma-
jorités.

Voici ce que nous mande notre correspondant particulier de
Genève, en date du 11 de ce mois:

Les mémorables journées du 8 et du 9 ont débâtis du sort de notre
république. La Suisse révolutionnaire a conquis Genève. Amenée par
des démagogues, une populace enivrée de tout ce que les pays voisins
ont de hommes de désordre, vint de s'opposer sa victoire sur le vrai peuple de
Genève, et rédigeant en plein vent un programme d'anarchie et une table de
proscription. Nos magistrats sont en fuite: leurs têtes étaient menacées; leurs
biens vont être frappés de séquestre pour répondre des dégâts opérés par suite
des méfaits de quelques jours sur la défense de l'ordre public. On a déjà entendu
proposer de jurer le gouvernement et les chefs de la milice fidèle par une
compromission militaire. Le Caillina genevois, James Fazy, a fait disperser la ré-
présentation nationale par sa bande de sicaires; il n'existe plus à Genève, de-
puis trois jours, d'autre autorité que la sienne et celle des autres conspirateurs
dont il s'est fait constituer le président. La consternation la plus profonde ré-
gne dans notre ville; tous les bons citoyens se sentent menacés dans leurs pro-
priétés, dans leurs personnes; on fuit en France et en Savoie, car la Suisse
n'est plus sûre que la France, et les honnêtes gens qui émigrent. Les correspon-
dances sont interceptées ou violées. Tout nous reporte par la pensée aux plus
douloureuses journées de 1793 et 1794, sauf qu'à cette époque-là ce même peuple
suissone qui vient de prêter main-forte à nos anarchistes, et dont les bandes ar-
mées cernent dans ce moment notre territoire, accueillait hospitalièrement
nos fugitifs et sympathisait avec nos souffrances. C'est par les mains de la Sui-
se que l'infortunée Genève aura péri.

Les journaux vous auront déjà raconté en détail nos déplorable journées
du 4 au 8 octobre. Je me crois dispensé de reprendre après eux ce pénible ré-
cit. Bien des circonstances toutefois leur ont échappé. D'autres ont été omises
à dessein par des correspondants ou partiaux ou intimidés. On ne pouvait trop
louer sans doute la présence d'esprit et la fermeté du gouvernement, ainsi que
le dévouement vraiment héroïque des chefs de la défense, mais on n'a pas suf-
fisamment signalé les actes de trahison qui ont dès l'origine paralysé les efforts

de parti national. On parle d'un bataillon d'élite, tiré en majorité des commu-
nes réunies, qui s'est dispersé en masse à l'instant d'agir. Il y a eu des chefs
de corps désarmés, comme en novembre 1841, par leurs propres soldats; des
compagnies entières de milice qui n'ont pas répondu à l'appel, ou que l'auto-
rité s'était abstenue d'appeler sous les drapeaux dans la crainte de les voir passer
à l'ennemi. On a à peine fait mention enfin de ces nombreux détachements
de Suisses du pays de Vaud qui sont successivement venus grossir nos attrou-
pements séditieux, se mêler aux insurgés, et ajoint avec leurs carabines, du
haut des remparts de St-Gervais, les défenseurs du gouvernement qui arri-
vaient de la campagne. C'est une avant-garde de Suisses et de contrebandiers
français et savoyards joints à nos insurgés fanbouriques qui, dans la matinée du
8, est venue propager l'insurrection dans la partie de la ville en-deçà du Rhô-
ne, où le parti tenant pour le gouvernement avait au dernier moment, concen-
tré ses forces. Deux à trois mille étrangers à visage inconnu, ont figuré com-
me votants dans l'assemblée populaire du 9, tenue sur la place du Molard, qui
a décrété la déchéance du gouvernement et posé les bases d'une constitution
nouvelle. On a pu oraindre pendant quelques jours des scènes de pillage à
l'aspect de cette multitude effrénée et menaçante qui remplit nos rues depuis
quatre jours, et que nous devrions probablement nourrir à nos dépens quand
la caisse de l'insurrection sera une fois vide.

On évalue vaguement à un million de francs les dégâts causés par l'incen-
die des ponts du Rhône et le feu de l'artillerie. C'était la première fois que le
canon retentissait dans l'intérieur de nos murs. Le nombre total des morts et
des hommes dangereusement blessés ne dépasse pas cinquante. Une abondante
pluie, en contrariant le service des pièces, protégeait les insurgés.

Tout fait présager, dit le Courrier de Lyon, que le calme est
momentanément rétabli à Genève. Malgré l'exaspération popu-
laire qui a suivi la crise dont on connaît le dénouement, et qui a
d'abord fait craindre que de sanglantes représailles ne fussent
exercées par les vainqueurs sur leurs adversaires, nous croyons
que rien de semblable n'aura lieu. C'est bien assez déjà, pour le
Canton de Genève et pour le gouvernement imposé à sa popula-
tion paisible par l'émente triomphante, que la disparition des
nombreuses et opulentes familles d'étrangers qui ont fixé leur
sejour dans cette ville et ses environs, et contribuent à sa pros-
périté: c'est assez de la fuite volontaire, commandée par la pru-
dence de la plupart des familles riches et patriciennes dont la
présence, les capitaux et la consommation sont une source d'ai-
sance et de travail pour la classe populaire, sans porter la ter-
reur et la désertion à leur comble par des proscriptions et des
vengeances, qui probablement entraineraient des réactions ul-
térieures, et feraient peser une lourde responsabilité sur la tête
de ceux qui en seraient les promoteurs et les complices.

Le gouvernement qui vient d'être renversé par l'insurrec-
tion, ou plutôt de se retirer devant elle, était le fruit du suffrage
universel en vigueur dans cette république comme dans beau-
coup des autres Etats de la confédération, qui n'en sont pas plus
calmes pour cela.

On parle d'une extension que se proposerait de donner à la
loi électorale actuelle le parti qui vient de triompher à Genève:
ce serait d'appeler à voter les banquiers, les artisans et les requis de jus-
tice qui en avaient été exclus jusque-là. Voilà un progrès que
les patriotes songent à réaliser.

Il y aurait bien encore un autre moyen auquel les démocrates
suisses pourraient avoir recours, et qui pourrait prolonger leur
domination usurpée. Ce moyen consisterait à reconstituer un
privilege de bas en haut, à l'inverse de ce qui existe chez nous

et ailleurs. Dans ce système, les classes supérieures de la société
et tout ce qui s'y rattache seraient privés de tout droit politi-
que, et le droit de voter serait réservé aux seuls prolétaires et
aux gens sans aveu et sans moyens d'existence. On exclurait le
propriétaire, le négociant, le chef d'atelier: et l'on admettrait
le manoeuvre, le commis, le simple ouvrier, celui qui vit au jour
le jour.

Une telle mesure n'aurait, au surplus, rien de bien surprenant
de la part d'un parti à bout de moyens, qui veut le pouvoir à
tout prix, et qui n'a rien à attendre du suffrage universel lui-
même.

Nous trouvons dans une correspondance de Paris ce qui suit
sur les affaires de Suisse; nous laissons sous sa responsabilité ce
qu'il nous annonce:

Il paraît certain, aujourd'hui, dit le correspondant, que M. Guizot songe
sérieusement à intervenir en Suisse et qu'il a déjà envoyé des notes à ce
sujet aux cabinets de Prusse et d'Autriche afin de régler les conditions de
cette intervention. Les représentants des deux cabinets étrangers ont de
fréquentes conférences avec M. Guizot. Ce qui paraît surtout effrayer la di-
plomatie européenne, c'est la tendance des patriotes suisses à créer une ré-
publique une et centralisatrice à la place de la république fédérative qui a
existé jusqu'à présent, et qui a été la cause des divisions intestines et d'une
guerre civile presque permanente.

Le Roi, par arrêté du 10 de ce mois, a accordé au capitaine-
lieutenant de marine K. A. Karnebeek, aide-de-camp de S. M.,
l'autorisation d'accepter et de porter les insignes de comman-
deur de l'ordre du Faucon-Blanc, que lui a conféré S. A. R. le
Grand-Duc de Saxe-Weimar-Eisenach.

Hier a été lancé des chantiers de l'état la belle frégate
royale la Holland de 44 canons.

ETATS-GENERAUX.

C'est lundi prochain que se fera l'ouverture de la session or-
dinaire des Etats-Généraux de 1846 — 1847. Nous croyons
utile de publier la liste des membres qui siégeront dans les
deux Chambres au commencement des travaux législatifs.

PREMIERE CHAMBRE.

- MM. le comte F. A. van der Goltz.
J. W. Dedel.
Le baron A.W. van Pallandt van
Beersse.
H. B. Martini.
Le baron J. H. van Lynden van
Lunenburgh.
A. G. Verheyen.
G. G. Clifford.
C. G. Byleveld.
Le baron M. C. W. du Tour van
Bellinckhove.
Le comte O. Schimmelpenninck
Le baron A. W. J. J. van Hu-
genpoth van Aerdt.
Le baron D. H. Chassé.
A. van der Hoop.
H. R. Trip.
Le comte W. A. van Limburg
Stirum Noordwyk.
O. van Swinderen van Rensuma.
MM. Le baron A.W. van Brienen van
de Grootte Lindt.
Le baron P. W. de Liedt de
Well.
M. Pieters.
P. A. Bruggmans.
M. C. van Jaan.
Le baron J. W. Huyssen van
Kattendyk.
J. G. van Nes.
W. I. F. C. chevalier van Rap-
pard.
W. J. Junius van Hemert.
J. G. Minlopen.
Le baron S.v. Welderen Rengers.
Le baron W. A. Schimmelpen-
nick van der Oye tot beide
de Pollén.
H. C. van der Meulen.
Le baron J. L. W. de Geer van
Jutphaas, greffier.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 18 OCTOBRE 1846.

THEATRE-ROYAL-FRANCAIS.

Pas de feuilleton! Depuis un grand mois le lecteur cherche en vain, cher-
che encore dans nos colonnes; il se serait contenté peut-être de rien, de
rien, que rien, même d'un simple article sur les marionnettes, si nous
n'avions ici de ces dociles acteurs dont jamais la voix ne s'enroue, qui tom-
bent et se relèvent aussitôt, sans s'être fait la moindre contusion, et qui
obéissent à la ficelle qui les dirige; mais depuis bientôt cinq semaines ma
souffrance ne voit rien venir, pas même un peu de poudre qui poudroie,
rien ne vient, rien n'est venu. Depuis si longtemps se passer de feuilleton!
Mais c'est intolérable et le feuilletonniste pousse un peu loin l'amour des
vacances ou la passion du dolce far niente. S'il ne sait rien de nouveau,
qu'il invente! S'il n'a pas un opéra, une comédie, un acteur à mettre sous
le dent aiguë de son feuilleton, qu'il imagine un opéra, une comédie, ou
qu'il cherche une victime! S'il n'a pas rencontré un seul visage un peu
nouveau, qu'il nous dessine des figures de fantaisie ou qu'il aille nous
chercher ailleurs ce qu'il ne trouve pas ici, car, coûte que coûte, il nous faut
un feuilleton de théâtre! — Ainsi parle le lecteur, et le lecteur en parle
bien à son aise; il se figure qu'il y a encore de l'imprévu, de l'inédit de-
vant la rampe, sous le lustre de la comédie. Demandez au régisseur de
notre Théâtre-Royal, il vous dira sur ce sujet toute la kirielle de ses éternel-
les doléances; et nous ne sommes guère plus habile que lui à créer du nou-
veau, quand il n'en existe plus dans le monde parlant, chantant et dansant
sur les planches. Mais aussi quelle fâcheuse habitude le lecteur n'a-t-il
pas prise de vouloir que chaque dimanche, à point nommé, on lui parle de
comédies, de comédiens, de comédiennes, de chanteurs et de danseuses?
Quelle haine le pousse de savoir les secrets de la comédie quand la comé-
die n'a plus de secrets pour personne? Tous les mystères sont dévoilés, la
ficelle a tout dit; nous avons beau chercher, rien ne vient, rien ne ven-

dra plus; le monde dramatique se repose; l'astre des grands talents ne bat
plus que d'une aile; la pitié qui vient des coulisses, la terreur qui s'échappe
de l'ancre du souffleur, la beauté vermilionnée, les jeux et les ris, le socque
et le cothurne, la vérité et le mensonge, la passion et l'emphase, — ces
tourbillons de l'univers dramatique, comme Jules Janin le disait il y a huit
jours — tout échappe au feuilletonniste, il n'a plus rien à dire de nouveau,
il faut qu'il garde le silence.

Mais, nous dira-t-on, ce ne sont-là que des excuses banales, que les lieux
communs d'une justification impossible? Vous avez beau dire, vous êtes
coupable d'avoir gardé si longtemps le silence, et rien ne peut vous absou-
dre de cette faute. Depuis le 13 septembre, jour où votre dernier feuilleton
a paru, le répertoire n'a-t-il pas offert ample matière à vos observations
critiques, pour peu que vous ne vous fussiez pas trouvé d'humeur à louer
tout ce qui était justement louable, et cela arrive à tout écrivain quand il
est dans ses jours nébuleux?

N'avez-vous pas eu la reprise du Chevalier de St-Georges, ce charmant
vaudeville, de date un peu ancienne, il est vrai, mais dont le public avait
gardé agréable souvenir et qu'il se faisait fête de revoir? Peut-être atten-
dions-nous de vous quelques mots de critique sur cette représentation?

Deux jours après, on vous donnait la Favorite, où brille le beau talent
de Mlle Bouvard, notre jeune tragédienne lyrique; le plaisir d'avoir vu une
fois Valet dans le rôle de Balthazar méritait bien que par reconnaissance
vous eussiez constaté le légitime succès de cet acteur. N'avez-vous rien à
dire du Las volerez di Cadix, car notre affiche de spectacle fait de l'his-
panisme depuis que toutes les idées du monde politique se sont tournées
vers l'Espagne? Quoi! pas un mot de ce délicieux pas, dansé d'une manière
si ravissante par Mlle Irca, qu'on dirait être une transfuge de l'Hespérie?

Deviez-vous rester muet devant cette brillante Reine de Chypre qui au-
trefois, quand il semblait que vous aviez tout dit ce qu'on en pouvait dire,
vous faisiez encore trouver quelques phrases nouvelles? N'avez-vous pas
là l'occasion, en rappelant les unanimes applaudissements que Dignet ob-
tient dans le rôle de Lusinian, de mêler franchement quelques gouttes de
miel à l'absinthe que votre juste critique présente quelquefois à cet acteur?

Si vous l'avez voulu, n'auriez-vous pas trouvé quelle formule nou-
velle pour signaler le constant succès de Mme Hillen dans la Lucie? Eus-
siez-vous même dit, à propos d'Allard, que vous étiez étourdi, fatigué de

n'entendre toujours applaudir que le chanteur, rien que le chanteur dans
le rôle d'Edgard?

Quoi! la reprise d'un chef-d'œuvre de Rossini, dont le public était privé
depuis tant d'années, la Pie voleuse, ne vous a rien inspiré, ne vous a pas
mis la plume en main? Avez-vous donc tellement l'oreille italienne que
vous ne vouliez pas permettre à des chanteurs français de s'essayer à la
délicieuse musique du grand maestro? ou auriez-vous encore gardé tout
votre ancien courroux contre l'arrangeur Castil-Blaze qui a mis cette œuvre
divine sur le lit de Procuste et en a retranché l'acte splendide, de l'interro-
gatoire? Vous êtes inexcusable de n'avoir rien dit, ou votre silence
aurait-il été une critique de cette reprise? Vous finirez bien un jour ou
l'autre par nous dire le mot de cette énigme.

Les Huguenots! Qu'espérer de vous maintenant, si cet opéra, celui dont
la bonne exécution fait aujourd'hui le plus d'honneur aux artistes de notre
Théâtre-Royal, ce chef-d'œuvre que le public ne se lasse pas de venir voir
en foule et d'applaudir avec enthousiasme, ne suffit plus pour stimuler vo-
tre zèle, pour exciter vos sympathies et vous ramener au poste d'observa-
teur qu'il ne vous était pas permis de quitter? Vous eussiez dû nous parler
de cette brillante représentation, ne fût-ce que pour chercher des taches
au soleil, car il en est, vous nous permettrez de vous le dire, même au soleil
de Mlle Bouvard, même au météore brillant de Mme Hillen, même à l'astre
lumineux d'Allard. Vous en eussiez trouvé sans beaucoup de peine et
l'on vous en eût su gré. Quand l'observation est juste, les acteurs l'écou-
tent, s'y conforment, et le public y gagne toujours quelque chose. Doréna-
vant ne laissez plus passer sous silence nos solennités dramatiques; faites-
vous à votre choix, ou critique des défauts, ou panégyriste du talent de nos
acteurs; mais du moins parlez, dites un mot, si vous tenez à ce que vos
lecteurs vous aient en quelque estime et vous reconnaissent être de quelque
utilité pour les progrès de notre scène dramatique.

Vous aimez les comédies nouvelles, vous l'avez dit cent fois; vous n'a-
vez cessé de rappeler au régisseur de notre théâtre le succès d'Une Chaîne,
du Mari à la Campagne, pour l'engager à déterrer du répertoire de la
Comédie-Française quelques-unes de ces pièces spirituelles que le bon goût
du public réclame et qui lui promettent d'agréables jouissances. On vous
donne une comédie en trois actes du Théâtre-Français, rien que cela, et
plus ni moins, Un Procès criminel ou les Femmes impressionnables, et

Brabant Septentrional. 1847. J. L. A. Juyben. J. A. Mutsaers. J. D. Storm. 1848. P. Gouverneur. E. J. H. van Sasse van Yssel. 1849. R. P. Romme. J. O. de Jong, v. Beck en Donk.

1849. M. J. Carver Hooft. D. Borski.

Zelande.

1847. A. J. F. Egter van Wissekerke. 1848. J. F. Byleveld. 1849. J. de Backer. Utrecht. 1847. N. P. J. Kien. 1848. H. Menso. 1849. Le baron J. K. van Goltstein.

1847. N. van Heloma. Le baron S. van Heemstra. 1848. A. Telting. 1849. G. H. Jongmsa. W. H. Lycklama à Nyeholt.

Frise.

Hollande-Méridionale. 1847. P. C. Schooneveld. A. F. H. Hoffman. 1848. C. B. Nederburgh. W. Boroel van Hogelanden. P. Timmers Verhoeven. A. van Ryckevorsel. 1849. E. P. de Mouchy. J. C. Faber van Riemsdyk. D. T. Gevers van Endegeest. G. W. Verwey Mejan. J. C. Luzac. S. H. Ancmaet.

Overyssel. 1847. Le baron J. C. van Haersolte van Haerst. 1848. G. J. Bruce. W. H. Cost Jordens. 1849. A. J. Duymaer van Twist.

Groningue.

Hollande Septentrionale. 1847. H. Backer. P. van Akerlaken. H. A. van Bleiswyck. J. J. Uytwerf Sterling. J. S. van Naamen. 1848. J. Buschedé. M. D. Hooft. G. van Leeuwen.

1847. H. J. H. Modderman. 1848. C. Star Busman. 1849. J. E. van Panhuys. C. M. Nap.

Drenthe.

1847. G. Kniphorst. Duché de Limbourg. 1847. M. P. H. Strens. 1848. Le baron A. H. T. Michiels van Verduynen. 1849. J. J. F. M. Coruelli. A. J. van der Helm, greffier.

Le résultat de cette liste que deux nouveaux membres siègeront dans la Seconde Chambre des Etats-Généraux à la prochaine session, savoir : M. M. D. Borski, élu en remplacement de M. M. C. A. den Tex, qui avait demandé à ne plus faire partie de la Chambre; et M. M. C. W. Nap, au lieu de M. M. B. W. Wichers qui n'a point été réélu aux dernières élections.

La Gazette de Cologne assure qu'un armateur de Vienne se propose de renouveler avec un navire qu'il a fait équiper à cet effet, l'essai tenté déjà avec succès par un spéculateur hollandais, de se rendre de Vienne à Amsterdam par le Danube, le Main, le Rhin et les eaux intérieures de la Hollande.

Une correspondance de Lisbonne du 3 octobre, contient la nouvelle qu'on donne comme certaine, qu'Espartero arrivera à Lisbonne dans peu de jours; on ne sait quelle conduite le gouvernement tiendra à son égard. On assure que le cabinet portugais, pour complaire à celui de Madrid, a promis de déporter dans une des Açores les émigrés espagnols.

Le Sémaphore de Marseille contient une lettre intéressante de Rome, du 8, qui dit que le pape a dissous la commission consultative des cardinaux, parce qu'ils s'opposaient constamment à toutes les mesures de progrès et d'amélioration. Le pape a visité Albano et Castel-Gandolfo, où il a été reçu avec un grand enthousiasme. A Albano, on avait élevé un arc de triomphe, au pied duquel se trouvait un trône sur lequel le Saint-Père est monté pour donner la bénédiction à tous les assistants.

Le Constitutionnel publie de nouveaux renseignements sur la dernière expédition de M. Bruat, à Taïti. Cette expédition n'a pas été brillante, tant s'en faut; c'est plutôt une défaite qu'une victoire. S'il faut en croire des lettres particulières, le nombre des hommes mis hors de combat s'élèverait à près de cent, bien au-delà du chiffre fixé dans le rapport du gouver-

neur. Quant aux Taïtiens, ils n'ont aucune perte à regretter; pas un n'a succombé dans la lutte. Un fait surtout propre à caractériser la nature de notre succès, dit en terminant le Constitutionnel, c'est qu'il nous a été impossible d'arracher d'entre les mains des indigènes le cadavre de l'éleve de la marine tué sur le théâtre du dernier engagement.

Le total des sommes perçues pendant ces neuf mois s'est élevé, savoir: En 1844 à. fr. 573,849,000 En 1845 à. 588,084,000 En 1846 à. 601,267,000 Ainsi, il y a eu augmentation de 27,418,000 fr. pendant les neuf mois de 1844 à 1846 et de 13,183,000 fr. de 1845 à 1846.

Le Moniteur français publie les états comparatifs des impôts et revenus indirects pendant les neuf premiers mois des années 1844, 1845 et 1846.

Le total des sommes perçues pendant ces neuf mois s'est élevé, savoir: En 1844 à. fr. 573,849,000 En 1845 à. 588,084,000 En 1846 à. 601,267,000

Ainsi, il y a eu augmentation de 27,418,000 fr. pendant les neuf mois de 1844 à 1846 et de 13,183,000 fr. de 1845 à 1846.

Avis aux navigateurs.

Phare de la pointe sud de l'île de Gotland.

Un nouveau phare en pierre a été construit sur la pointe sud de Gotland, nommée Ref-Uddan, à environ 3,000 aunes (1,781 mètres), au N.-E. de l'extrémité de la pointe de Hoborg, par 50° 56' de latitude N., et 15° 49' de longitude E. de Paris.

La tour est haute de 58 pieds (17m, 4). Le feu est tournant et composé de douze réverbères, disposés par trois sur chaque côté d'un appareil carré qui par un mouvement d'horlogerie et faisant une révolution complète en huit minutes, pendant lesquelles quatre éclats égaux d'une durée d'environ trente secondes chacun, alternent avec des éclipses d'environ une minute et demie.

Ce feu est visible dans toutes les directions, depuis l'E. 1/4 N.-E. jusqu'à N. 1/4 N.-E. du compas, en passant par le sud. La lumière est élevée de 170 pieds (51 mètres) au-dessus de la mer, et est visible du pont d'un navire à la distance de 18 milles marins.

Ce feu a dû être allumé, pour la première fois, le 1^{er} octobre.

Feu flottant près du banc d'Helwicks, situé au large de Worms-Head, dans le canal de Bristol.

La corporation de Trinity-House a donné ordre de disposer un bâtiment pour marquer l'extrémité O du banc d'Helwicks. Un feu tournant a été établi sur ce bâtiment, et allumé le jeudi 1^{er} octobre, au coucher du soleil.

De nouvelles annonces feront connaître la position exacte de ce feu.

La France et l'Angleterre.

Nous publions ci-dessous d'après le journal ministériel, El Herald, une correspondance particulière de Londres relative aux négociations entre les gouvernements anglais et français, au sujet du mariage du duc de Montpensier :

« Les renseignements que j'ai puisés à une source digne de foi sur les complications diplomatiques que le mariage Montpensier aurait amenées entre le cabinet de St-James et celui des Tuileries, m'ont confirmé qu'un malentendu fâcheux a pu seul provoquer une correspondance assez animée entre lord Palmerston et M. Guizot. Voici ce qui a été passé : « Lorsque le télégraphe de Bayonne fut transmis à Paris, la nouvelle que la reine Isabelle venait de choisir pour époux, le duc de Cadix, et d'accorder en même temps la main de l'infante dona Luisa au duc de Montpensier, M. Guizot s'empressa d'expédier un courrier au comte de Jarnac, chargé d'affaires de France, à Londres, pour l'inviter à faire part sur le champ à lord Palmerston du double projet d'alliance arrêté par le cabinet de Madrid. Le comte de Jarnac se rendit sans perdre de temps au Foreign-Office; mais il n'y trouva pas lord Palmerston, parti depuis quelques jours pour sa maison de campagne de Southampton. Le comte de Jarnac eût été sur le champ l'y trouver, si, au Foreign-Office, on ne lui eût assuré que le ministre reviendrait à Londres le lendemain ou le surlendemain au plus tard. Le comte de Jarnac craignant donc de se croiser en route avec lord Palmerston, attendit à Londres le retour de ce ministre; mais par une sorte de fatalité, lord Palmerston différa son départ pour la capitale, et dans l'entre-temps, il reçut à sa maison de campagne, le numéro du Journal des Débats qui renfermait l'avis semi-officiel du double mariage espagnol. Vous pouvez vous figurer la surprise de lord Palmerston : cet homme d'Etat s'imaginait que le cabinet des Tuileries avait voulu prendre une revanche du traité de juillet 1840, conclu par l'Angleterre avec les puissances du Nord, à l'insu de la France. Le noble lord qui avait espéré que par suite de son récent voyage à Paris, le gouvernement français jetterait le voile de l'oubli sur la conduite du cabinet anglais en 1840, se tint pour doublement offensé de ce que le cabinet des Tuileries lui faisait part du mariage de la reine et de l'infante d'Espagne,

greniers. Monsieur le feuilletoniste, vous qui vous posiez jadis en sentinelle avancée pour voir ce qui se passait et crier alarme quand il en était temps, voilà ce que vous auriez pu dire à propos de l'Etoile de Séville, si vous aviez encore l'adresse de savoir procéder par ricochets; et il est assez extraordinaire que ce soit aujourd'hui votre lecteur qui soit forcé de vous indiquer votre besogne et de vous faire la leçon.

Cette petite mercuriale vous était donc bien due; mais vous n'êtes pas encore au bout de vos peines, et si nous consentions à vous excuser de n'avoir rien dit de la Juive et de la Part du Diable — le retour fréquent de ces deux opéras pourrait bien être cette fois votre justification — comment parviendrez-vous à vous faire pardonner, vous qui tenez registre des faits et des choses du théâtre, d'avoir passé sous silence le fâcheux incident de la représentation d'Othello? Il y avait ce soir-là de l'imprévu, du saisissant, et cette fois la terreur ne s'est plus échappée de l'ancre du souffleur, elle a été visiblement un instant sur la scène et s'est répandue dans la salle. On avait cru qu'il était seulement permis à Alexandre Dumas d'essayer de refaire le dénouement d'Hamlet; mais qui se serait jamais attendu qu'un chanteur de notre Théâtre-Royal aurait osé changer le dénouement d'Othello? Le grand William fait mourir la belle Desdemona étouffée sous les oreillers de la couche nuptiale; le poète Ducis et les autres arrangeurs français la font tomber sous le poignard du farouche Africain, mais l'Othello du Théâtre-Royal de La Haye, qui ce soir-là avait oublié son poignard, a inventé un nouveau genre de mort; il a laissé tomber à terre la fille de Brabantio de manière à se briser la tête ou à se rompre le cou. Le contre-coup de cette terrible chute a retenti dans toute la salle, l'effroi s'est lu un instant sur toutes les figures; mais rappelée à grands cris, l'actrice aimée du public est venue rassurer les spectateurs par son apparition, et prouver fort heureusement que ceux qu'on tue sur la scène, se portent encore très-bien. — Voilà le fait que vous aviez à raconter, et puis après, vous vous seriez empressé d'annoncer, pour rassurer tous ses amis, que notre tragédienne lyrique, rétablie d'une chute dont les conséquences auraient pu être si funestes, sera bientôt rendue aux chaleureux applaudissements du public. — Mais où étiez-vous donc? encore une fois, que faisiez-vous, pendant que tout ça se passait ici? Courriez-vous à la suite des feuilletonistes des grands journaux de Paris qui sont allés à Madrid chercher de nouvelles inspirations et méditer des épicha-

par l'organe du Journal des Débats, et non dans la forme usitée entre les gouvernements amis, c'est-à-dire par l'intermédiaire du chargé d'affaires de France.

Lord Palmerston se rendit sur le champ à Londres et envoya au comte de Jarnac une note dans laquelle il se plaignait amèrement du manque de promptitude diplomatique de M. Guizot s'étant rendu coupable, en cette occasion, envers le gouvernement britannique. La reine Victoria elle-même écrivit, à son côté, directement au roi des Français pour lui exprimer la surprise qu'elle ressentait de cette manière d'agir. Mais, ce qu'il importe de bien remarquer ici, c'est que ni la reine Victoria, ni lord Palmerston n'ont protesté, soit directement, soit indirectement, contre le mariage du duc de Montpensier avec l'infante, mais que leurs réclamations ont porté exclusivement sur la manière extra-officielle dont le mariage du duc de Montpensier était parvenu à son naissance du gouvernement britannique. Les choses n'eussent probablement pas tardé à s'arranger entre les deux cabinets, dès l'instant où M. Guizot eût prouvé à lord Palmerston que le manque d'égards dont il se plaignait n'était jamais entré dans les intentions du cabinet des Tuileries; mais que, bien au contraire, M. de Jarnac avait reçu l'ordre d'informer sans délai le cabinet de St-James de la solution que le gouvernement espagnol avait cru devoir donner à la question du double mariage; mais, sur ces entrefaites, arrivèrent à Londres des dépêches de M. Bulwer, annonçant que la nouvelle du prochain mariage du duc de Montpensier avec l'infante dona Luisa, avait soulevé l'opposition générale en Espagne, et que dans l'intérêt de la paix et du bon ordre dans la Péninsule, c'était un devoir pour la Grande-Bretagne, sinon de ne pas pêcher, au moins de faire ajourner ce mariage.

A l'appui de cette opinion M. Bulwer transmettait à lord Palmerston des articles publiés sur la question du mariage par El Espanol, El clamor publico et autres feuilles de l'opposition. — Lord Palmerston vit dans les rapports de M. Bulwer un prétexte pour se ménager aux yeux du parlement anglais le triomphe d'une espèce d'honorable réparation de la part de la France; il prescrivit, dans ce but, à lord Normamby de demander à M. Guizot que le départ du duc de Montpensier pour Madrid fût différé, en déclarant que l'Angleterre n'entendait, en aucun façon, empêcher le mariage, mais que le pays de l'Espagne était intéressé à ce que la France donnât à l'Angleterre cette marque d'amitié (muestra de amistad).

Tels sont, ou peu s'en faut, les véritables termes dans lesquels était conçue la fameuse note verbale communiquée par lord Normamby à M. Guizot et qui les journaux ont tant parlé à tort et à travers.

M. Guizot se borna à répondre que la volonté expresse de la reine Isabelle était que le mariage de son auguste sœur fût célébré le même jour que le sien; ce serait manquer au respect et aux égards dus à S. M. catholique, que de retarder le mariage de l'infante dona Luisa.

Le Constitutionnel fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Le journal ministériel l'Herald expose de la manière la plus ridicule, les causes de la dernière rupture de l'entente cordiale qui vient d'avoir lieu. Non lui, l'Angleterre et la France échangent des communications pleines d'aigreur; la presse anglaise a remplacé par les plus violentes amertumes les éloges qu'elle prodiguait il y a peu de mois à notre gouvernement; par suite d'un malheureux hasard, lord Palmerston n'était pas à Londres au moment où la nouvelle de la résolution prise par le cabinet de Madrid, au sujet du double mariage, venait d'être transmise par M. Guizot à M. de Jarnac!

Tout le mécontentement du cabinet de la reine, de la presse, des hommes d'Etat de la Grande-Bretagne vient de là: lord Palmerston était à la campagne. S'il eût été présent, il aurait appris, vingt-quatre heures plus tôt, la nouvelle du mariage, ce qui lui eût fait envisager le traité d'Utrecht, l'acte de M. Bresson et la résolution de notre cabinet sous un tout autre aspect. Lord Palmerston, lord John Russell, lord Aberdeen, Robert Peel, sont, d'après l'avis de l'Herald, des hommes si légers que les traités, les faits, les intentions des cours, les engagements pris et rompus, le résultat probable des événements, tout ce change de caractère et de valeur à leurs yeux, parce qu'un ambassadeur attendu à Londres le retour du ministre des affaires étrangères pour lui communiquer une nouvelle au lieu de lui envoyer immédiatement une dépêche.

Vous en peu à quoi tenait, selon l'Herald, l'entente cordiale si bien maintenue par M. Guizot et par six années de sacrifices! — Mais nous perdons temps à discuter la burlesque invention de l'Herald et sa plaisanterie politique. On a prouvé avec autant de vraisemblance et beaucoup plus d'esprit, que le tremblement de terre de Lisbonne a eu pour cause nous ne savons quel géocentrique d'un Brahmine dans l'Inde.

L'organe de M. Thiers, s'occupant ensuite de la situation actuelle de la politique entre la France et l'Angleterre, continue ainsi :

« Le double mariage est accompli; l'entente cordiale est brisée.

Il reste un débat à vider entre le gouvernement anglais et le gouvernement français. L'Angleterre subira-t-elle, sans mot dire, l'accomplissement du mariage, qu'elle a cherché à empêcher? Evidemment non. Il est probable que les informations qui nous sont transmises de Londres sont exactes, que la conférence indirecte faite par notre gouvernement, de la renonciation du duc de Montpensier, pour lui et ses descendants, à la couronne de France, ne sera pas acceptée. Il est probable également que la renonciation de l'infante à la couronne d'Espagne ne sera pas exigée, car ce serait la guerre immédiate. Mais il faut s'attendre à ce qu'une note soit adressée directement à la France par le gouvernement anglais, pour renouveler toutes les réserves déjà faites dans la note précédemment transmise au gouvernement espagnol. On sait que ces réserves portent principalement sur l'hypothèse de la reine Isabelle venant à mourir sans enfants, la duchesse de Montpensier n'aurait appelé à monter sur le trône d'Espagne, et à assurer à ses descendants l'héritage de cette couronne. L'Angleterre déclarerait d'avance avoir la résolution de s'opposer à une telle succession.

Lors même que le ministère anglais se bornerait à cette protestation, les réserves, ce serait un fait grave, même pour le présent. Il fait peser sur la politique de l'Europe un doute permanent qui ne cessera que lorsque la reine

mes en prose.

Non, nous ne courrions pas en poste vers les murs de Madrid où rien ne nous appelle. Non, notre silence n'était pas plus une perfide réticence qu'une répétition de l'histoire d'Albiciade qui, apprenant qu'on ne parlait plus de lui, fit couper la queue de son chien pour faire jaser les oisifs d'Athènes. Non, nous ne faisons pas non plus comme la coquette Galathée de poète qui se cache afin d'être mieux aperçue. La raison de notre silence, c'est tout simplement.... Mais à quoi bon la faire connaître à notre lecteur obligé? il a une manière de gourmander son monde qui n'est guère de nature à ramener le coupable au repentir. Nous avions son feuilleton à lui qui devait, par un rendu-compte assez succinct, combler tant bien que mal la lacune existante; et ne voilà-t-il pas que notre besogne se trouve peu près faite. Tenons-la aujourd'hui pour accomplie, et promettons franchement qu'on ne nous attrapera plus à pareille faute. A huitaine donc, et l'on verra si nous sommes véritablement contrit et repentant.

En attendant, confirmons une importante nouvelle qui va combler de joie tous les admirateurs de Rossini, et puis aussi le régisseur du Théâtre-Royal qui aura bientôt un chef-d'œuvre de plus à ajouter à son répertoire. Robert Bruce est en ce moment en pleine répétition au Grand-Opéra de Paris et Rossini a avoué lui-même cette nouvelle œuvre dans une lettre écrite au directeur de l'Opéra et que nous publions au bas de cet article, avec toutes les pièces à l'appui, comme on dit en style administratif. Le Robert Bruce ne sera ni la Dona del Lago ni tout autre opéra du maestro; nous aurons un composé de morceaux la plupart inconnus et oubliés, la plupart retouchés, rajournés et choisis avec ce goût si parfait qui caractérise l'auteur. Nul ne saurait douter de l'ensemble qui doit résulter d'un travail exécuté par Rossini lui-même et sous ses yeux et avec son entière approbation. Pastiche, si l'on veut, ce pastiche nous sera cher quand on pense que la Siège de Corinthe et le Comte Ory ont été arrangés en chef-d'œuvre à peu près par le même procédé.

« Bologne, le 10 juillet.

» Mon cher Monsieur Léon Pillet,

Je vous écris avec contentement, parce que les choses prennent de jour en jour une tournure plus satisfaisante. Rossini, qui témoigne constamment de tout l'intérêt qu'il vous porte, travaille avec une ardeur que j'étais loin d'attendre aussi réelle et aussi franchement motivée. Il est dans les journaux

« Espérons que les variations de la santé de notre jeune femme, on de son premier enfant. Supposez qu'une année, deux années passent sans que la reine d'Espagne ait l'appui d'un héritier, pendant tout ce temps la défiance mutuelle s'accroît entre l'Angleterre et la France, la paix devient problématique, l'incertitude prolongée met en péril les intérêts qui ont besoin de calme sur l'avenir. En ce cas, en effet, une bonne situation entre deux peuples que la perpétuité d'un dissentiment dont la solution est remise au hasard... »

Si nous en croyons une lettre de Madrid du 8, adressée au Times, M. Bulwer aurait présenté une nouvelle proposition au gouvernement espagnol au sujet du mariage de l'infante. Elle serait écrite, mais en termes fermes et énergiques. Il y est dit que le gouvernement britannique refusera de reconnaître les droits des enfants issus de ce mariage à la couronne d'Espagne.

La Gazette d'Augsbourg publie une correspondance datée de Londres, qui reproduit les imputations hostiles de la presse anglaise contre le roi des Français, à propos du mariage espagnol, et qui renchérit encore sur les accusations des Times et de ses confrères. Louis-Philippe aurait agi dans cette affaire avec une perfidie toute machiavélique. On lui reproche d'avoir fait pousser sous-main par l'intermédiaire de Marie-Christine, le prince Léopold de Saxe-Cobourg et de se présenter comme candidat à la main de la reine Isabelle et d'avoir pris prétexte de cette candidature qu'il disait soutenue par l'Angleterre, mais qui ne l'était pas pour révoquer les promesses faites à Eu. Le correspondant de la Gazette d'Augsbourg, en terminant, que la lettre de 16 pages qu'on disait avoir été adressée par Louis-Philippe à la reine Victoria, n'a été en réalité adressée qu'à la reine des Belges qui, d'après le désir de son père, en a donné connaissance à S. M. B.

La presse en Espagne. La situation de la presse en Espagne est devenue intolérable; le régime auquel elle est actuellement soumise dépasse celui des pays où le gouvernement absolu s'exerce avec le plus d'arbitraire. Les détails suivants extraits d'une correspondance du Constitutionnel, et tout ce qu'on apprend de Madrid en confirme l'exactitude :

« Rien ne donne, dit cette correspondance, une idée aussi juste de l'esprit qui anime le gouvernement espagnol, que de savoir que la censure a fait saisir hier quatre journaux : l'Español, l'Eco del Comercio, le Clamor publico, l'Espectador, pour ce seul motif que, dans leur récit de l'entrée des princes, ils ont remarqué qu'il n'y avait pas eu d'enthousiasme, et que tout, dans la cérémonie, avait eu un caractère officiel. »

« Je ne saurais trop appeler votre attention sur la condition que le gouvernement fait à la presse. Après avoir, par quatre décrets successifs, changé et restreint au moyen de simples ordonnances royales, la loi sévère qui déjà régissait la presse, on a, en substance, été une copie de vos lois de septembre, après avoir établi le jury et assujéti les journaux à un tribunal spécial composé de juges amovibles, le gouvernement a introduit la censure préalable par un procédé digne de tout point des maximes d'Escobar. La dernière loi, sur la presse, prescrivait que le premier exemplaire de tout imprimé devait être envoyé à la préfecture, avant la mise en circulation. Or, voici tout le parti que le ministère a tiré de cette simple disposition : on a prescrit aux éditeurs des journaux de laisser écouler l'espace de trois heures entre la remise de l'exemplaire envoyé à la préfecture et la mise en circulation du tirage. Pendant ces trois heures un censeur nommé par le préfet, examine les journaux, et s'il trouve quelque chose d'interdit à la circulation. Alors, un agent de police se présente à l'administration du journal, et opère la saisie de tirage entier. »

« On devait croire que l'arrestation par ce moyen la publication des journaux qui lui déplaisent, et d'avoir ainsi assuré l'exercice pratique de la censure préalable, le ministère s'en tenait là. Mais l'arbitraire est contagieux, et les gouvernements qui s'y habituent vont jusqu'aux dernières limites de l'absurdité et de la tyrannie. Après avoir assujéti les journaux de Madrid à la censure, on leur impose les mêmes pénalités et les mêmes amendes pour leurs articles censurés, qu'ils auraient subies si leurs écrits eussent été publiés. Les numéros saisis et qui n'ont été lus que par les imprimeurs et le censeur, sont déferés au tribunal extraordinaire, qui les condamne à des amendes punitives. L'Eco del Comercio et l'Espectador viennent de subir chacun deux condamnations successives, qui leur imposent à chacun 25,000 fr. d'amende, et ce, non pour avoir publié, mais pour avoir eu l'intention de publier des articles dénoncés par le ministère public et jugés par des employés du gouvernement. »

« Telle est la liberté de la presse qui règne en Espagne, tel est le système à notre disposition ; il nous donne des séances aussi longues que nous les voulons ; il se préoccupe très vivement de cet ouvrage ; il y pense sans cesse ; nous en avons la preuve par ce qu'il nous dit en nous abordant le lendemain. Il se félicite de voir que la couleur générale conservera une complète unité. Il proscrie sans pitié tout ce qui sortirait de l'harmonie de la partition. Les changements ou les transpositions à faire sont tous indiqués par lui-même et examinés ensuite avec le plus grand soin. Les tons nouveaux sont arrêtés en raison de la voix des chanteurs, mais sans qu'il en adopte jamais un qui puisse nuire à la composition. Il nous a donné plusieurs morceaux qui ne se trouvent dans aucune publication théâtrale ou autre. Il nous a donné, entre autres, un chœur magnifique qui n'a jamais été entendu à Paris. »

« L'ardeur de Rossini est telle, que ses amis en sont étonnés au plus haut point. Donizelli ne cesse de répéter qu'il ne revient pas de sa surprise... Les visiteurs qui viennent le soir faire la causerie rient au prodige en voyant Rossini au piano. Bref, il a pris tant de plaisir au travail, que j'accepte pleinement un espoir pour l'avenir... Si le public fait, comme je n'en doute pas, un beau succès à ceci, je gage que Rossini reprendra la plume et vous fera, par la suite, un opéra tout à fait nouveau. »

« Notre tâche est presque finie... Maintenant Rossini, qui veut que sa pensée soit répétée partout, est devenu de nous donner deux séances au piano pour passer de nouveau en revue tous les morceaux, nous en indiquant les mouvements et les marquer au métronome, etc. »

« Bref, Rossini ne doute pas que vous ne soyez content de notre travail, que nous avons déclaré hier clos et terminé. A son retour de la campagne il vous écrira pour vous dire lui-même ce que je ne fais qu'indiquer, etc., etc. »

Signé, GUSTAVE VAZ.

« Mon cher directeur, »

« Vous devez être un peu impatient de recevoir des nouvelles de notre campagne, et il y a longtemps que je vous en aurais donné, si je n'avais pas voulu attendre qu'elle fût assez avancée pour vous dire à peu près quand nous serons de retour... Rossini a continué d'être parfait... Il nous a donné tout le temps nécessaire... Il a pris au travail un intérêt qui a stupéfié tous ses amis... Le fait est qu'il y pense et en parle sans cesse... Nous avons abordé le dernier acte, et il est assez avancé. Rossini nous donne mardi prochain une dernière séance au piano pour entendre encore tous les morceaux dans leur ensemble, en déterminer le mouvement et le marquer au métronome, etc. Il nous a donné un chœur qui n'a jamais été entendu à Paris, et qui n'a pas été publié, et deux autres morceaux inédits, etc., etc. »

Signé, NIEREMAYER. »

constitutionnel, suivi par nos ministres, et auxquels l'alliance de la France est venue prêter main forte.

« Maintenant, vous saurez à quoi vous en tenir sur les récits que l'Heraldo et les deux journaux soudoyés par la police, l'Imparcial et le Popular, publient, et dans lesquels on raconte fort sérieusement le grand enthousiasme, la profonde sympathie avec lesquels le peuple de Madrid a accueilli vos princes. »

« On ne pourrait vraiment mieux faire si on s'était proposé de rendre impopulaire le séjour à Madrid des fils du roi des Français, et certainement leur affabilité personnelle et les qualités privées qui les distinguent, auraient pu vaincre la répugnance excitée par la politique du cabinet français, si la recrudescence des rigueurs et des avanies dont le pouvoir accable la presse au sujet de leur arrivée, ne venait détruire toute favorable impression. »

Nouvelles d'Amérique.

Nous avons annoncé, d'après les dernières nouvelles arrivées de la Vera-Cruz, que les dispositions de paix entre les Etats-Unis et le Mexique avaient été adoptées par Santa-Anna. Si nous en croyons les lettres arrivées de New-York, par le steamer la Cambria, le président Santa-Anna n'aurait pas accepté les propositions de paix du gouvernement des Etats-Unis, ou du moins dans le but de gagner du temps, il aurait répondu qu'il soumettrait ces offres au congrès constituant mexicain qui s'assemblera au mois de décembre. Cependant, comme le fait remarquer un journal anglais, les nouvelles de la Vera-Cruz ne sont postérieures que d'un jour à celles venues par le steamer précédent qui avait quitté la Vera-Cruz trois jours seulement après le départ des offres du président Polk pour Mexico. Or, ajoute ce journal, quatre jours ne suffisent pas pour parcourir, aller et retour, la distance qui sépare Vera-Cruz de la capitale.

Le steamer la Cambria, parti de New-York le 30 septembre, est arrivé mercredi à Liverpool. Les nouvelles du Mexique arrivées par ce navire annoncent que Santa-Anna a fait répondre par son ministre des affaires étrangères, M. Rejon, aux propositions du président des Etats-Unis pour la reprise des négociations. Ça été un des premiers actes de sa rentrée au pouvoir. Il déclare qu'il soumettra la question au congrès constituant mexicain qui s'assemblera au commencement du mois de décembre. Cependant, cette réponse ne saurait être considérée comme définitive, attendu que le ministère du nouveau président n'était pas encore organisé ; mais elle caractérise l'esprit que Santa-Anna apporte aux affaires ; et par cette résolution de soumettre cette importante question aux cortés du pays, il gagne du temps et laisse à d'autres la responsabilité des faits qui pourront se produire dans l'intervalle.

Cependant les opérations militaires continuent à être caractérisées par une lenteur extrême. Depuis les engagements de Palo-Alto et de Reseca de la Palma, les forces américaines n'ont été qu'une armée d'occupation sans ennemi à combattre, si ce n'est le climat qui continue à leur faire une rude guerre. Cependant le Washington-Union prédit une reprise vigoureuse des hostilités que le retard nécessité par la communication des propositions de paix à Santa-Anna, aura servi à préparer.

Voici ce que nous lisons dans le journal semi-officiel des Etats-Unis ; le Washington-Union s'exprime ainsi :

« Le gouvernement du Mexique a décidé de communiquer au congrès constituant qui doit se réunir au commencement de décembre, les ouvertures tendant à entamer des négociations pour la paix. Plus nous étudions la diplomatie mexicaine, plus elle nous paraît au coin de la tergiversation, plus urgente aussi nous paraît la nécessité de continuer la guerre de toutes nos forces. Telle sera, nous ne pouvons en douter, la conduite de l'administration à la suite de plusieurs conseils de cabinet qui ont été tenus à Washington. »

« A la réception de cette nouvelle le bruit a couru de nouveau que le gouvernement avait décidé le bombardement de St-Jean-d'Ulloa. On disait aussi qu'une attaque sera ordonnée contre Tampico. Un million de dollars a été envoyé à New-Orléans pour les besoins de l'armée du général Taylor. Le cabinet de Washington n'a pas cru devoir accepter l'offre de médiation faite par le gouvernement anglais dans son différend avec le Mexique. Ce refus a été communiqué à M. Paakenham, ministre britannique, en termes fort polis. »

Le gouvernement des Etats-Unis est, paraît-il, décidé à s'emparer de Tampico afin de faciliter les opérations du corps expéditionnaire. Plus d'un million de dollars a été retiré des banques de New-York pour servir à payer les frais de la guerre.

Le ministre anglais vient de renouveler au gouvernement des

« Bologne, le 15 juillet 1846. »

« Mon cher Monsieur Pillet, »

« Ces deux mots vous seront remis par MM. Niedermayer et Vaz. Comme caractère, comme amabilité personnelle et comme talent, vous ne pouvez me donner des collaborateurs qui devaient mieux simplifier ma tâche. Notre travail est terminé ! Les derniers plans ne cadrant pas avec les morceaux que j'ai choisis pour notre noble pasticcio, je vous prie de vous en tenir à la lettre à tout ce qui a été établi. J'entends que nul changement ne soit apporté à ce travail ! C'est là seule récompense que j'attende de vous. »

« Recevez, mon cher Pillet, l'expression de mes sentiments dévoués. »

Signé, JOACHINO ROSSINI. »

L'OPERA FRANÇAIS D'AMSTERDAM.

Amsterdam, le 14 octobre.

L'ouverture du Théâtre-Français, étonné situé sur l'Amstel, a eu lieu samedi dernier. La représentation de la Lucie a offert un grand succès. La fatigue du voyage et le manque de répétitions nécessaires influaient gravement sur les moyens des artistes lyriques. A part les braves recueillis par Mouchelet et Planque, le public qui était peu nombreux est constamment resté froid. Cette froideur a probablement provoqué chez Mme Heintzler qui remplissait le rôle de Rachel, cette vive crainte que l'on remarquait en elle, son rôle et sa voix s'en font fâcheusement ressentir. Il en a été de même de Bousquet, ténor léger. Après son air du 4^e acte, Mouchelet a été unanimement rappelé. Les premières notes échappées du flexible gosier de Madame Miro, ont, hier, charmé les auditeurs ; comme chantet comme jeu, cette artiste a été vraiment admirable dans Lucie. Il est à regretter que le public ne soit par venu en plus grand nombre ; les premières loges étaient complètement vides. Mouchelet et le baryton Haly ont été très-applaudis. Après le premier acte, Mme Miro a obtenu les honneurs du rappel, ainsi qu'après le 3^e acte. Des chœurs et de l'orchestre, c'était à qui serait le moins d'accord. Et maintenant, le nouveau directeur, M. Sante, sera-t-il plus heureux que ses devanciers ? Franchement nous ne le croyons pas. Les conditions d'exploitation sont de beaucoup trop lourdes. Depuis quelques années les habitudes de ce théâtre l'ont abandonné. La mélianco a succédé à la froideur ; or, de combien d'appuis une administration naissante n'a-t-elle pas besoin d'être entourée ? Puisse M. Sante vaincre les difficultés qui l'entourent à son début ! puisse le public récompenser ses courageux efforts !

Etats-Unis l'offre de la médiation de l'Angleterre et cela sous une forme qui exige une réponse. La question a été longuement débattue dans un conseil de cabinet, convergé à cet effet. L'opinion a prévalu que la proposition polie du gouvernement anglais exigeait une réponse également polie, mais que l'offre elle-même serait repoussée. Les prochaines dépêches de M. Paakenham apporteront probablement la nouvelle de ce refus.

La position financière du gouvernement américain n'est rien moins que brillante et on attribue en grande partie ce résultat aux effets fâcheux du bill relatif à la sous-trésorerie.

L'escadre pour la Californie a enfin quitté New-York, et avec une telle précipitation que beaucoup de soldats et d'officiers sont restés en arrière.

DERNIÈRES NOUVELLES DU MEXIQUE.

Tous les departamentos (Etats) ont donné leur adhésion au pronunciamiento de la capitale, où on a publié le 6 août le décret de convocation du congrès constituant.

Le général Parades a demandé ses passeports au gouvernement provisoire et on pensait qu'ils lui seraient délivrés.

On croyait généralement à Mexico que le commodore Sloat avait pris possession de Monterey dans la Californie.

Les troupes américaines sur le Rio-Grande, se sont mises en marche vers Monterey. Le général Taylor, avec son armée, a rejoint son avant-garde qui, sous les ordres du général Worth, s'est emparée de Seralvo, ville située entre Camargo et Monterey. Il a assez de troupes et de munitions pour pousser jusqu'à Monterey, ce qu'il fera probablement sans perdre de temps.

Nouvelles et faits divers.

L'archevêque anglican de Dublin proteste contre la formule de prière adoptée sur l'ordre de la reine par l'archevêque de Cantorbéry pour supplier Dieu d'écarter du pays le fléau de la famine. Il soutient que la reine n'a pas le droit de donner un pareil ordre, et en second lieu que c'est commettre un blasphème que de prier Dieu de suspendre sa colère, tandis que le fléau dont il a affligé l'Irlande est un effet de ses jugements éternels. L'archevêque a développé cette thèse dimanche dernier en chaire devant un nombreux auditoire.

— La circonstance qu'un horloger de Genève se trouve à la tête de la nouvelle régence révolutionnaire, a inspiré à un horloger de cette ville la lettre suivante :

Monsieur,

Les horlogers de Genève viennent d'accomplir leur révolution sur le cadran de la liberté. Le gouvernement avait tenté d'arrêter la presse, mais le peuple avait été remonté la veille par le chef des proclamations, puis partout qui donne l'essor à toutes les machines bien établies, et qui engrenent tous les rouages des patraques de rebut.

Aussi l'échappement populaire a-t-il été des plus vigoureux. En vain le gouvernement avait mis les canons en avant, le balancier prolétaire donnait cent vingt coups de fusil à la minute. L'oscillation a commenté d'être le gouvernement quand le tambour s'est fait entendre. Les troupes avancées, mais le peuple qui ne retarde guère quand il entend sonner l'heure de la liberté, fait une répétition des jours de juillet, et brise sa chaîne.

La milice géloppait comme une trottuse, et bien lui en a pris, car le peuple aurait passé sur elle comme un cylindre, et chaque pierre aurait fait son trou.

Bref, au moment où je vous écris, l'ancien gouvernement est repassé ; et un gouvernement provisoire vient d'être monté sur pivot mobile. Il y a nettoyage complet de la patraque genevoise. Nous espérons ne plus marcher désormais au doigt et à l'œil.

Faites part de ce rhabillage à tous les monteurs de Paris et des départements.

P. S. — On nous annonce à la minute que Berne et Lucerne vont suivre le mouvement de Genève. Je ne puis pas encore vous dire quand ce mouvement commencera, mais dès que je le saurai, je m'empresserai de vous en marquer l'heure ; et vous pourrez vous régler là-dessus.

— M. Fazy, le nouveau président révolutionnaire de Genève :

Nous ne contestons certes pas aux journaux radicaux le droit d'enjouer les hymnes de gloire en l'honneur de M. Fazy, et de tresser des couronnes civiques pour en orner le front victorieux de cet intéressant révolutionnaire. Nous comprenons même qu'ils saisissent avec un empressement si remarquable l'occasion de glorifier leur frère en république d'avoir pris enfin, aux dépens de la légalité, de l'ordre et des lois, dans l'un des 23 cantons helvétiques, la revanche de la singulière déconvenue à laquelle a dû se résigner, en 1830, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, ce généreux citoyen ; car ce n'est pas d'aujourd'hui que nous connaissons M. Fazy, et la présidence du conseil provisoire de Genève n'est pas, s'il nous en souvient bien, son premier titre à la célébrité. Il nous est même revenu en mémoire un fait assez bizarre qui pourrait fournir un piquant chapitre de plus à l'histoire des grands effets produits par de très petites causes. M. Fazy, aujourd'hui chef du gouvernement révolutionnaire de Genève, est le même qui, en 1830,

Fables.

L'ESCARGOT ET LA CHENILLE.

Par habitude, par système, O vous qui courtoisez ou repoussez autrui, Pour son habit, non pour lui-même, C'est à vous que j'adresse une fable aujourd'hui. Jadis vers l'escargot se glissa la chenille.

« Bonjour, dit-elle, mon voisin, »

« Ou plutôt mon cousin, »

Car tous deux nous rampons... — Moi, de votre famille ? Répond maître escargot ; vraiment, vous redotez. Fi ! la vilaine créature !

Je ne vous connais pas, vieille folle, dites-moi... Et la chenille part sans relever l'injure. A quelque temps de là, sur le gazon fleuri, Un beau papillon dont les ailes Semblaient faire jaillir des milliers d'étincelles, Voltigeait, voltigeait... Approche, mon chéri, Dit l'escargot, causons ensemble !

Qu'un lien fraternel à jamais nous rassemble ! — Tais-toi, répond l'insecte, oh ! de grâce, tais-toi, Lâche orgueilleux ! Ce qui te plaît en moi, Je le sais trop, c'est mon aile qui brille, Car tu me repousseais impitoyablement Lorsque j'étais encore une pauvre chenille. »

A ces mots disparut le papillon charmant. Et l'escargot, honteux, rentra dans sa coquille.

LA FUMÉE DE L'ENCENS ET LA FUMÉE DE LA FOUSSE.

Un nuage d'encens, s'élevant du saint lieu, Rencontre dans les airs une noire fumée Que vomit à longs flots une forge allumée. « Ne sais-tu pas, dit-il, que je monte vers Dieu ? Profane, éloigne-toi. » Du firmament venue En ces mots l'interrompt une voix inconnue : « Mêlez-vous fraternellement, Toi du sein du travail, et toi du sanctuaire ; Vous êtes au Seigneur chères également, Car le travail vaut la prière. »

L'ENFANT ET LA BOUGIE.

A la bougie ardente, un soir, un écolier Dit : Ainsi que toi que ne puis-je briller ! Un soleil, sur ton front, toutes les nuits s'allume ! — Ah ! vous ne savez pas ce que vous enviez, Répondit la bougie ; enfant, voyez, voyez, Je brille... mais je me consume. »

poussé l'un des premiers dans la salle vide du conseil de l'Hôtel-de-Ville de Paris, se trouva par hasard occuper le haut bout du tapis vert autour duquel se placèrent, dans l'ordre d'arrivée, tous ceux qui purent y trouver place. M. Fazy fut à son siège de se voir, à la aussi, porté à la présidence. Et pendant un grand quart d'heure, cet honorable citoyen se trouva le premier pouvoir de la France.

M. Fazy, tout président qu'il s'était imaginé, était resté soumis à la tyrannie des infirmités humaines. Un de ses motifs qu'il ne nous est pas permis d'expliquer très-clairement, vint l'obliger, de la manière la plus inopportune, à quitter momentanément son fauteuil. M. Fazy eut soin toutefois de constater son droit de premier occupant, en se faisant représenter par son mouchoir déposé sur le siège. L'absence de M. Fazy ne dura que quelques minutes; et ces quelques minutes suffirent pour le rejeter du faite des honneurs dans la foule d'où il était sorti, pour le renvoyer, du plus haut poste de l'état, méditer, dans les rangs les plus obscurs de la société, sur l'inconstance des choses humaines et sur le danger de se départir, pour si peu que ce soit, des objets à la possession desquels on attache quelque prix. Quand M. Fazy reparut dans la salle du conseil, sa place était prise, sa présidence aussi, et, qui plus est, son mouchoir.

Cet événement mit fin brusquement au rôle de M. Fazy dans la révolution de juillet. Il essaya bien, mais sans succès, de se venger de la société qui méconnaissait à ce point ses éminentes qualités, en créant, sous le titre de la *Revolucion*, une affiche périodique dans laquelle il déposait ses inspirations radicales. Mais bientôt l'ingratitude qui payait ses services, l'obscurité dans laquelle il se voyait relégué, parurent l'avoir déterminé à chercher une nouvelle patrie, et à demander à Genève un asile, dans lequel il put se livrer avec plus de fruit au culte du radicalisme et à la poursuite d'un facile pouvoir.

Et voilà comment le gouvernement provisoire de Genève a pu se constituer sous la présidence de M. Fazy.

Incendie d'un fort à Cherbourg. — Mercredi dernier, un petit fort, situé sur les hauteurs qui dominent la ville de Cherbourg, a été la proie des flammes. L'alarme était depuis longtemps donnée avant que l'on pût reconnaître le lieu où s'était déclaré le sinistre, caché à la ville par les replis du terrain. Enfin, vers sept heures du soir, on acquit la certitude que le feu dévorait le fort des Fourches.

Les pompiers de la ville et de la marine, dit le *Journal de Cherbourg*, furent bientôt à leur poste; mais il n'était pas facile de traîner les charriots à travers des chemins impraticables, même aux piétons. Chacun s'empessa de porter aide, et à la faveur du clair de lune, on parvint sur le théâtre de l'incendie sans avoir aucun accident à déplorer, mais après de grands efforts.

Les secours arrivaient alors de toutes parts; la garnison, infanterie et marine, accourait au pas gymnastique; les marins des navires de guerre mouillés en rade, qui avaient vu le feu les premiers, ne tardèrent pas à venir à terre et à se joindre à leurs camarades. En ce moment, il y avait sur la montagne où se trouve le fort des Fourches, plus de 4,000 personnes prêtes à porter secours; mais pas le plus petit ruisseau, pas la moindre source qui passent fournir de l'eau; on ne pouvait s'en procurer qu'en forçant une chaîne au fond des carrières, qui sont encore à une grande distance de là; c'eût été exposer la vie des travailleurs que de leur permettre d'entreprendre une pareille opération. Force fut donc de laisser se consumer le bâtiment incendié.

Ce bâtiment, construit dans l'enceinte du fort pour servir de caserne, se trouvait à quelques mètres de la cabane du portier; ne servant à rien en ce moment, il avait été loué à un propriétaire d'un hameau voisin, qui l'employait comme grange; il renfermait mille gerbes d'orge, deux cents gerbes d'avoine et des pois. Après, se trouvait mille cinq cents gerbes de foin. Il paraît que le feu a pris d'abord aux laudes, et s'est étendu au bâtiment. Voyant qu'il était impossible d'éteindre le feu, on résolut de laisser tout brûler. On laissa seulement, pour surveiller pendant la nuit, une compagnie de 24, et un certain nombre de pompiers qui ne revinrent que le lendemain avec leurs pompes. On avait cru d'abord à la malveillance, mais il paraît qu'un individu aurait déclaré qu'au moment où l'incendie s'est manifesté, il avait vu s'échapper du ciel une longue traînée de feu qui était tombée dans la direction du fort.

L'origine qui a lieu en ce moment fera peut-être connaître la véritable cause de ce sinistre.

Le Great Britain. — On a perdu tout espoir de remettre à flot le *Great Britain*. Les moyens de sauvetage que l'on a employés pendant la durée des hautes marées ont été rendus impuissants par la violence des vents qui ont régné depuis huit jours sur les côtes d'Irlande. Le colosse n'aurait pu se rapprocher de la côte et s'enfoncer de plus en plus dans le sable. Sa coque en fer, qui avait longtemps résisté à cette rude épreuve, a fini par s'ouvrir sur plusieurs points et le navire a été complètement rompu d'eau. Les efforts des travailleurs ont dû alors changer de but, et au lieu de chercher à renflouer le *Great Britain*, on est venu en aide aux vagues qui le poussaient vers la rive. Le bâtiment se trouve maintenant si près de terre, que l'on pourra, sans beaucoup de difficultés, enlever les machines à vapeur et les agrès. C'est là, probablement, tout ce que l'on pourra tenter de ce gigantesque bâtiment.

Le *Courrier de Marseille* publie la lettre suivante de Naples, en date du 27 septembre.

« Il a fait ce matin un orage épouvantable, accompagné de trombes. On craint beaucoup pour les provinces. Plusieurs maisons se sont écroulées à Portici. Le nombre des victimes connu jusqu'à ce jour est de 15 personnes. On a ramassé sur la ligne du chemin de fer deux cadavres entraînés par l'orage. Hier à Pentecôte de la nuit, le télégraphe signalait : *Terminé, dévasté*. Sa brume a empêché de comprendre la suite. Il paraît, d'après ce qu'on a pu savoir ce matin, qu'un violent orage a assailli Messine et ses environs et y a causé de grands ravages. On parle entre autres de sept villages détruits par l'eau. Nous sommes encore sans nouvelles plus positives... Dieu veuille que le mal soit moins grand qu'on ne l'annonce. »

Le *Journal flamand de Thiel* publie le calembourg constitutionnel et anti-constitutionnel que nous transcrivons ici, bien que ce genre intéressant de la littérature n'admette guère la traduction :

« Les Français, dit-il, ont la reine la plus magnifique du monde : elle a deux maisons, celle des lords et celle des communes. Louis-Philippe ne possède rien, que deux chambres, et les trois quarts du temps il trouve que c'est trop. Le duo de Saxe-Weimar et son collègue de Nassau n'en ont qu'une seule, et ils demandent pas davantage. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche se contentent d'un cabinet. Le grand sultan est presque vagabond, n'ayant pas de domicile; mais encore est-il plus heureux que le Saint-Père, qui n'a qu'un siège. »

Plus d'une fois des navigateurs ont fait mention de la rencontre en mer de serpents monstrueux, dont les anneaux, comparés pour la grosseur à une barrique des dimensions les plus fortes, se portaient dans la profondeur des eaux, tandis que la partie antérieure surmontée d'une tête colossale flanquée de gros yeux étincelants, évoluait au dehors et ouvrait à la masse postérieure un immense sillage.

Le récit qui va suivre, emprunté cette fois, non à quelque journal américain justement suspecté pour son amour exagéré du puff, mais à la prudente et sage *Gazette de Bergen*, va mettre en scène un monstre marin non moins surprenant par sa taille, non moins horrible et menaçant que les serpents de mer répétés apocryphes jusqu'à ce jour, dans notre légitime suspicion européenne. Voici ce que contient à ce sujet, le *Journal de Hambourg* du 27 septembre :

« Sunds-Pfankof, 21 août. Plusieurs pêcheurs ont aperçu, dans les eaux des îles Sartorø, Loerø et Posø, un monstre marin que l'on croit être le serpent de mer. — Dans la matinée de ce jour 21 août, au moment où le steamer le *Bjorngrin* passait par le travers de Rognefford, le nommé Daniel Salomonsen, y demeurant, aperçut dans la mer un monstre tel qu'il n'en avait jamais vu dans le cours de ses nombreux voyages. — Le monstre se dirigeait en nageant, du Rognefford, droit vers le Groenlands vings-Scheese (Archipel de Rescifs.) au nord du Sunds-Pfankof. Sa tête paraissait comme un bateau voilé et l'on apercevait derrière elle, selon l'impulsion et les mouvements ondulatoires qu'il imprimait à sa masse, tantôt trois, tantôt quatre et jusqu'à cinq demi-anneaux dont chacun pouvait avoir quelques toises de développement. La rapidité de sa marche peut être comparée à celle d'un esquif léger monté par quatre vigoureux rameurs. Arrivé tout près de l'écueil précité, le monstre visa brusquement avec un fracas vers la pointe dans la direction du nord, et continua sa route.

Plus tard, sur la même côte, Salomonsen étant absent, sa femme entendit vers la mer un bruit extraordinaire dont elle se hâta de rechercher la cause; étant sortie avec ses deux enfants elle aperçut ce même monstre dont son mari lui avait parlé. Il nageait en ce moment à une si petite distance de la terre que les vagues qu'il soulevait venaient se dérouler avec violence sur la grève.

Dans l'après-midi du même jour, le jeune Abraham Abrahamson étant allé à la pêche non loin de la pointe de Lunde, se disposait à jeter sa ligne, lorsqu'il aperçut à la distance de cent toises environ un monstre marin dont la tête était grosse comme un bateau; son corps d'une longueur considérable, paraissait dans la mer comme une rangée de tonneaux. Il s'avançait, vers lui. Saisi d'épouvante, Abrahamson rassembla toutes ses forces pour regagner le rivage qu'il atteignit bientôt. Le bateau fut tiré à terre et fixé en toute hâte, et lui-même courut sur une éminence voisine, d'où il put examiner l'animal qui, dans sa poursuite, s'était approché du rivage jusqu'à vingt toises approximativement. Le jeune pêcheur observa très-bien et sa forme et sa couleur noirâtre, brillante sur le dos au contact de la lumière, et la partie inférieure du corps rayée de blanc, rendue visible au moment où, la tête relevée, la gueule béante, il s'élevait de plusieurs brasses au-dessus de l'eau. Ses yeux, dit le jeune Abrahamson, étaient grands comme le disque d'une assiette, ils étaient enflammés et menaçants. Telle était l'influence de ce regard, que le jeune pêcheur ne put le soutenir longtemps. Il s'accroupit sur la terre et ne se hasarda qu'au bout de trois heures à revenir chez lui.

D'après le bruit public, ce même animal aurait été aperçu par un assez grand nombre de personnes au Bjornefjord. Si ce fait est confirmé, il pourrait, uni à un témoignage des trois individus cités dans la présente notice, témoigner de la naïveté semble garantir la sincérité d'une manière suffisante, présenter sous un jour réel l'apparition d'un phénomène curieux qui jusqu'à ce jour, dans les localités, tout à fait distinctes, n'a rencontré que les dénégations complètes, ou tout au moins une énergique incrédulité.

Deux condamnés, les nommés Dogée et Rigobert, se sont évadés de la prison de Reims dans la nuit du 27 au 28 septembre. Ils viennent d'être repris, et voici l'intéressant récit que publie à ce sujet le *Journal de Reims* : « Hier dimanche, une femme demanda à parler à M. Midoc, commissaire de police, et lui raconta qu'en coupant de l'herbe dans les marais entre Reims et Saint-Brice, elle avait aperçu de loin un homme étendu dans un fossé et portant des vêtements ensanglantés. M. Midoc envoya aussitôt le brigadier Pierlot et l'agent Bourguet à l'endroit désigné, et ils ne tardèrent pas à y trouver l'un des évadés accroupis sous une espèce de cabane formée d'herbe sèche et percée d'un seul trou, par lequel on ne pouvait pénétrer dans l'intérieur qu'en rampant.

Cet homme était le nommé Dogée, condamné à six ans de travaux forcés. Il était dans le plus triste état; c'était sous son poids que la corde qui avait servi à l'évasion s'était rompue, et, comme nous l'avons pressenti, la blessure qui est le résultat de la chute a été terrible : une jambe est, dit-on, fracturée, et fait souffrir à Dogée d'insupportables douleurs. Son arrestation, qu'il appelait de tous ses vœux, fut en quelque sorte sa délivrance.

Les agents ont dû faire venir un brancard pour transporter ce malheureux à la prison. Il raconta qu'après sa chute, son camarade Rigobert l'avait pris sur ses épaules et l'avait porté dans les bois marais qui s'étendent le long de la Vesle, non loin de nos pépinières. Ils passèrent la nuit dans ce lieu; le lendemain matin ils aperçurent un faucheur, et ne craignirent pas de se confier à lui et de lui raconter leur évasion.

Emu de pitié, cet homme leur donna le pain de son déjeuner et leur conseilla de passer la Vesle et de se cacher dans les prairies non encore fauchées de l'autre rive. Ils suivirent ce conseil. Rigobert construisit lui-même la cabane où pendant trois jours il resta avec Dogée, allant pendant la nuit chercher la nourriture nécessaire pour soutenir leur existence.

Après ces trois jours, Rigobert, que le froid et l'humidité avaient rendu souffrant, quitta son camarade pour aller demander des secours à sa mère, qui habite Sermières. Avant de partir, il indiqua à Dogée le lieu où il se relèverait et où il pourrait venir le retrouver lorsqu'il serait en état de marcher. Quand Dogée fut pris, il n'avait pas reçu depuis plusieurs jours la visite de son compagnon de fuite, et aux souffrances que lui faisait endurer sa blessure se joignaient les tortures de la faim. Mais où s'était réfugié son complice Rigobert ? Il faut dire que c'est Dogée lui-même qui révéla le secret de sa retraite, et fut la cause de son arrestation. Malgré les services que lui avait rendus Rigobert, Dogée le trahit et désigna à peu près l'endroit où il devait être caché, ajoutant que la mère de son camarade lui apportait à manger et connaissait le lieu précis où il était caché.

Ces particularités étant connues, dès dimanche dans l'après-midi les deux agents Pierlot et Bourguet partirent vers le soir pour Sermières. L'un d'eux, Pierlot, s'attacha à imiter la marche d'une personne blessée et vint frapper vers minuit à la fenêtre de la mère de Germain Rigobert, qui ne tarda pas à quitter son lit. — Est-ce toi, Germain, dit-elle bien bas. — Non, répondit l'agent, je suis son camarade évadé comme lui, et, quoique blessé, je viens l'avertir qu'on nous cherche tous les deux, et que nous n'avons que le temps de nous sauver.

Cette femme, rassurée par ces paroles, introduisit l'agent chez elle et lui indiqua la retraite de son fils. L'agent partit pour l'arrêter; mais les indications de la femme Rigobert étaient trop vagues, et il ne put trouver le fugitif; il revint à Sermières et fit comprendre à cette femme qu'elle devait l'accompagner et aller chercher Rigobert avec lui. Pleine de confiance, elle se mit en route avec l'agent, et après une heure et demie de marche, ils arrivèrent dans les bois de St-Lié, où le condamné se tenait caché.

L'agent Pierlot, une fois en présence de Rigobert, dirigea un canon de pistolet vers sa poitrine en proférant d'une voix menaçante les paroles consacrées : *Si tu fais un pas, tu es mort!* On comprend la stupefaction et la douleur de cette pauvre mère qui, sans le savoir, avait livré son fils! Rigobert n'opposa aucune résistance à l'agent et se laissa lier les mains. Cette scène, vraiment dramatique, se passa à trois heures du matin. C'est ainsi que ces deux coupables ont été replacés sous la main de la justice.

Théâtre-Royal-Français.
Lundi 19 octobre 1846. (Représentation n° 53.)
CHARLES VI,
Grand opéra en 5 actes, paroles de MM. Casimir et Germain Delavigne, musique de M. F. Halévy.
Vu la longueur du spectacle on commencera à six heures et demie.

ANNONCES.
Monsieur S. N. DENTZ, Dentiste de LL. MM. le Roi et la Reine et de LL. AA. RR. le Prince d'Orange et le Prince Frédéric des Pays-Bas, arrivera le 17 dans la résidence, pour y séjourner jusqu'au 21 de ce mois, il descendra à l'Hôtel dit *Toelst*, au *Kleine Groenmarkt*.

AVIS IMPORTANT A MM. LES COIFFEURS.
J'ai l'honneur d'annoncer à MM. les Coiffeurs, que je suis dans l'occasion de pouvoir fournir à très-bon marché les articles suivants :
Rais de chair sur peau de Russie, à fl. 0 25 la ponce.
Id. id. ordinaire 0 20 »
Rais à Ferruque sur soie 1 75 la pièce.
Finitions sur soie 1 00 »
Id. sur soie 0 70 »
Le tout est très-plat et travaillé avec soin.
Les rais de chair de 4 pouces et plus, seront payés 2 1/2 cts. de plus par ponce. — S'adresser par lettres affranchies, à Monsieur
GÉRARD,
à Locustuin, près de Woodrichem.

M^{me} BLONDELLE,
FABRICANTE DE CORSETS DE PARIS,
a l'honneur d'annoncer aux Dames son arrivée en cette ville vers le premier Novembre prochain.

D. DE JONG,
MARCHAND-TAILLEUR.
Amsterdamsche Veerkade, n° 53, à La Haye,
a l'honneur d'annoncer son retour de Paris avec un assortiment magnifique de tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus recherché en **Étoffes d'Hiver**, comme **Costes**, en toutes couleurs pour **Paletots**, de **Pantalons** en tout genre, des **Gilets cachemires**, des **Velours**, des **Echarpes de satin noir**, des **Cravates**, enfin une quantité considérable de tous les articles propres à la saison.
Afin que les commandes dont on voudra bien l'honorer soient exécutées avec autant de soin que d'exactitude, il a engagé à Paris plusieurs ouvriers.

EXTRAORDINAIRE ET BEL ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS D'HOMMES POUR LA SAISON D'HIVER,

Grand Dépôt de A. van Noorden,
Spuistraat, S, n° 367, à La Haye.
Le soussigné, en possession en ce moment des articles les plus beaux et les plus nouveaux pour vêtements d'hommes, a l'honneur de faire connaître au public l'étonnante modicité du prix de tous ses articles. Toute concurrence à de pareils prix serait impossible, et le soussigné, UNIQUE DÉPOSITAIRE en cette ville, est en état d'offrir au public un tel assortiment qu'on en chercherait vainement ailleurs un aussi complet.

A Prix Fixe.
PALETOTS en divers étoffes à fl. 8. 12. 14. 18.
en MELERT CODRINGTON, étoffe nouvelle à fl. 35.
en DUFFEL bleu de fl. 18 à 28 fl.
en CASTORINE, 1^{re} qualité à fl. 22.
en Véritable CHESTERFIELD imperméable à prix divers.
en COATS, ouaté et non ouaté, à prix divers.
en drap de Russie, à fl. 30 et 35.
en DRAP orné, à fl. 18 et plus.
PANTALONS en tricot ou BASCEN, à fl. 14 et plus.
en Satin de Chine, à fl. 18 et plus.
et plus.
GILETS. en cachemire, velours et étoffes pour bal. différents.
De plus Cachemire noir, morceaux d'étoffes pour Gilets à 60 cents et plus. Echarpes de Lyon, et draps de qualité EXTRA-SUPERFINE.
A. VAN NOORDEN.

Cours des Fonds Publics.
Bourse d'Amsterdam du 16 Octobre.

	Int.	15 oct.	OUVERT.	FERMÉ.
Dotte active	2	59 1/2	59 1/2	59 1/2
Dito dito	3	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Dito en liquidation	3	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Dito dit	4	93 1/2	93 1/2	93 1/2
Dito des Indes	4	—	—	—
Pays-Bas				
Syndicat	3	—	88 1/2	—
Dito	3	—	—	—
Société de Commerce	4	174 1/2	174	174
Act. du lac de Harlem	5	—	—	—
Chemin de fer du Rhin	4	—	109	108
Act. du Chemin de fer Holland.	5	—	95 1/2	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	104 1/2	—
Dito dito 1828 & 1829	5	—	104 1/2	—
Inscrip. au Grand Livre	6	—	—	—
Russie				
Certificats au dit	6	—	96 1/2	—
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	82 1/2	—
Emprunt de 1840	4	—	82 1/2	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	82 1/2	—
Passive	—	—	6	—
Dotte différée à Paris	—	—	—	—
Defferred	—	—	—	—
Espagne				
Ardoins	5	—	20 1/2	—
Dito	3	—	33 1/2	—
Coupons Ardoins	—	—	19 1/2	—
Obligations Goll. & Comp.	5	—	163 1/2	—
Dito métalliques	5	—	166 1/2	—
Dito dit	2	—	—	—
France				
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne				
Actions 1836	—	—	—	—
Emprunt à Londres 1839	—	—	—	—
Bresil				
Id. id. 1843	3	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Portugal				
Obligations à Londres	3	43 1/2	43 1/2	43 1/2

Bourse de Paris du 15 Octobre.

	Int.	14 oct.	OUVERT.	FERMÉ.
France				
Cinq pour cent	—	—	117 65	—
Trois pour cent	—	—	82 60	—
Emprunt Ardoins	—	—	5 1/2	—
Espagne				
Anc. différés	—	—	—	—
Nouv. dit	—	—	—	—
Passive	—	—	—	—
Naples				
Certificats Falconet	—	—	102	—
Pays-Bas				
Dotte active	2	—	—	—
Dito	5	—	—	—
Belgique				
Dito	3	—	—	—
Banque Belge	—	—	—	—
États-Unis				
Obligations de la Banque	—	—	—	—

Bourse de Londres du 14 Octobre.
3 % Cons. 94 1/2 ; 95 1/2 ; — 2 1/2 % Holl. 59 1/2 ; — 4 % id. 91 1/2 ; — Esp. 5 % 26 1/2 ; — 3 % 37 1/2 ; — Portug. 4 % 41 1/2 ; — Russes 110 1/2 ;

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lage Nieuwstraat.